



La Tribune d'Enchenberg

Le journal de la commune d'Enchenberg



...le nouveau thème floral de
l'été 2010 à Enchenberg :
..à vos vélos !!



Et ils continuent de fleurir..
; à Enchenberg on n'a pas
tant de moyens, mais on a
des idées



Juin 2010 !!





Le sommaire de la La Tribune d'Enchenberg

Juin 2010

- Le mot du Maire,page 1
- L'état civil , mariages 2009 et début 2010page 3
- Infos locales,page 4
- Infos pratiques et Agenda,.....page 6
- Informations générales,.....page 7
- Travaux et eaupage 8
- Rénovation de la mairie,page 9
- Le banc des écoliers,page 10
- Foyer d'Accueil , "Fleur de Vie" ,.....page 13
- La page des Assos,.....page 14
- " Hawwespatze " à l'honneur,page 19
- Les échos du Conseil Municipal,page 21
- Questions-Réponses,page 22
- Notre village en 1758 page 24

L'éditorial de la La Tribune d'Enchenberg Juin 2010

Mairie - 57415 ENCHENBERG

Tél. 03.87.96.38.78

Fax 03.87.96.35.57

<http://www.enchenberg.fr>

E-Mail: mairie.enchenberg@orange.fr

Le mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,
Chers habitantes et habitants
d'Enchenberg,

L'été tarde à s'installer, et quand sera venu, sera tout aussi vite reparti... Et l'on nous parle de « réchauffement » climatique... Difficile à concevoir dans de pareilles circonstances...

Mais la belle saison a beau tarder, il n'en reste pas moins que la période des congés n'est pas tributaire des aléas météo, et nous allons bel et bien l'aborder, de la meilleure manière possible...c'est en tous cas tout le mal que je vous souhaite, à toutes et à tous !!

Chantiers, Multiflux et périscolaire ...voici 3 points dont j'aimerais vous entretenir de prime abord dans cet éditorial.

L'accumulation des chantiers nous empoisonne la vie !! Et vous avez raison. Sachez seulement que cette accumulation était bien évidemment notre choix, mais le choix entre les accepter, maintenant, ou les reporter aux calanques grecques ... Alors nous avons décidé de les accepter !

M. Laurent Hen vous expliquera plus loin dans ces pages la partie concernant la distribution d'eau potable. C'est aussi le seul chantier de la commune, puisque les autres chantiers sont à l'initiative de la ComCom du Pays de Bitche, pour l'assainissement (ETS WILLWOHL), d'ERDF pour la mise en souterrain des lignes moyennes tensions (ETS INEOS), et du syndicat du pays de Bitche pour la mise en place du réseau Haut Débit (ETS SEBSOM).

Si la partie « Eau Potable », et le chantier assainissement, sont sur le point de s'achever, la partie ERDF, va dorénavant s'étendre vers l'autre moitié du village, jusqu'à la sortie de la rue de Rohrbach. Donc il nous faudra encore nous armer de patience, et serrer les dents ...

De céder certaines compétences à des entités territoriales comme la communauté des communes, le syndicat du PdB, est certes une façon intelligente et cohérente de procéder, de s'unir pour mieux gérer, financièrement, par exemple. Mais malheureusement la commune ne maîtrise plus !

Mais le pire n'est pas de ne pas maîtriser, le pire est de servir de fusible entre les défaillances de l'entité qui n'assure pas toujours de manière satisfaisante et l'incompréhension de l'utilisateur. Alors il nous reste la communication !! Et c'est là le rôle que nous nous devons d'assurer et assumer, à savoir de palier aux insuffisances de certaines prestations. Et ce, bien que n'en n'ayant ni la compétence, ni les moyens attribués. Une illustration de cela est la distribution des sacs pour la collecte des ordures ménagères. C'est un syndicat intercommunal, le SYDEME, qui a la responsabilité du tri sélectif, donc de la distribution de ces sacs de couleurs différentes. La toute première distribution a été faite de porte à porte... Puis au mois de décembre dernier, a lieu une dotation dans des circonstances scandaleuses et inadmissibles... à l'extérieur, devant les garages du presbytère, par des températures glaciales et jusqu'à bien au delà de la nuit tombée. Mauvaise coordination avec nous, la municipalité ?

Sans doute. Mauvaise disposition des personnels en charge de la distribution ? Aussi. Et pour couronner le tout, après la distribution, ils repartent en laissant tout en place. A charge pour la commune, de ranger, stocker et puis distribuer. Ce n'est certes pas un excédent insurmontable de travail, mais il n'en reste pas moins que d'autres communes voisines se refusent à le faire. Mais quel en serait l'intérêt, sachant que cela résulterait inévitablement, dès l'épuisement des sacs de couleur, a des poubelles qui ne seront plus prises en charge par les collecteurs, une accumulation d'ordures, puis des polémiques stériles et malsaines dans la presse locale . Voilà pourquoi, nous avons décidé de continuer de rendre ce service, bien qu'il ne rentre pas nécessairement dans les attributions du personnel de la commune. Et nous en appelons également à votre esprit de civisme en vous exhortant, du moins ceux qui ne le font pas et ce qui le peuvent, à venir vous rendre aux jours de distribution, retirer votre dû, et ainsi de ne pas laisser votre personnel municipal les stocker, puis les distribuer au compte goutte.

Et puis pour finir, il est un dernier sujet dont je désirais vous entretenir, un autre serpent de mer, qu'est l'accueil périscolaire. Et je suis fier et heureux de vous annoncer qu'à compter de la prochaine rentrée scolaire, la municipalité a décidé de mettre en place, en plus de la cantine scolaire, un accueil périscolaire qui fonctionnera de 16h00 à 18h00.

Les résultats de l'enquête préalable, n'étaient sommes toutes pas davantage convaincantes que la première que nous avons réalisée l'année précédente, mais malgré cela, nous avons décidé de concrétiser, car nous croyons que le dynamisme d'un village passe inévitablement par la présence d'une école forte et surtout « entière ».

Ces trois points me paraissent suffisamment importants pour vous en parler des les premières pages de notre « Tribune », mais au fil de sa lecture vous trouverez toutes les autres informations que vous désirez connaître. Et si certaines n'y figurent pas, à vous de nous les

demander... en effet nous restons ouvert à toutes suggestions, et répondrons à toutes vos questions... C'est la raison même de ce journal, qui se veut avant tout, être votre journal !!

En espérant vous rencontrer au plus tard à l'occasion de la fête prochaine du 14 juillet, à la salle polyvalente, je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'agréables vacances, si vous avez prévu de partir, de surtout nous revenir entier et en bonne forme, et je vous adresse mes plus cordiales salutations !!



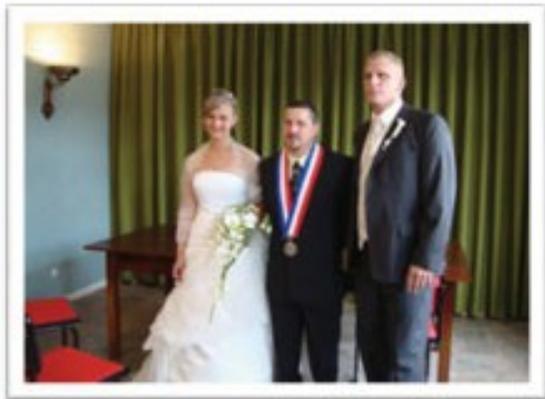
Thierry BECK

MARIAGES

MARIAGES EN 2009



M GLERON Jean-Claude, conseiller municipal a marié sa fille le 22 août 2009
GLERON Aurélie et STAB Chris



M BUCHHOLZER Fabien, conseiller municipal a célébré le mariage, le 18 juillet 2009, de
ZIMMERT Mickaël et FROMHOLTZ Laetitia

... et début 2010



26 mars 2010
NEU Patrick et
WANG Zhao



M le Maire qui marie sa fille le
12 juin 2010
BECK Lucie et
PATTI Alexandre



INFOS-LOCALES



PAPIERS D'IDENTITE

Les vacances estivales sont propices à la découverte de nouveaux horizons. Cependant, avant votre escapade, pensez à mettre à jour votre passeport ou votre carte d'identité.

Veillez dès à présent vérifier la date de validité de vos papiers et vous renseigner soit en mairie ou sur le site de la commune www.enchenberg.fr des documents à fournir pour demander le renouvellement.

Sachez que les délais de confection sont actuellement de 3 semaines.



BRUITS DE VOISINAGE

Nous vous rappelons qu'un arrêté municipal a été pris le 7 août 2008 afin de réglementer les horaires d'utilisation de matériels bruyants.

L'arrêté précise que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8H30 à 12H	14H à 20H30
MARDI	8H30 à 12H	14H à 20H30
MERCREDI	8H30 à 12H	14H à 20H30
JEUDI	8H30 à 12H	14H à 20H30
VENDREDI	8H30 à 12H	14H à 20H30
SAMEDI	9H à 12H	14H à 19H
DIMANCHE	INTERDIT Sauf jours fériés de 10h à 12h	

ENTRETIEN DE VOS PARCELLES



La municipalité tient à rappeler aux propriétaires de terrains non bâtis que l'entretien des parcelles et donc le fauchage sont obligatoires.

FEUX D'ETE

Pour éviter les risques d'incendie mais également les fumées ou émanations qui risquent d'incommoder les voisins, la commune demande aux propriétaires d'en informer au préalable la mairie.



CARCASSES DE VOITURE

La mairie propose l'opération de ramassage de carcasses de voitures et métaux (fûts de fioul).

M TONNELIER, ferrailleur de Schmittviller, effectue cette opération de ramassage à titre gratuit.

Pour vous inscrire, veuillez contacter la mairie au 03 87 96 38 78.



TELEVISION NUMERIQUE

La télévision numérique entre dans nos foyers le 28 septembre prochain.

La TNT, ce sont tout d'abord des sons et des images de grande qualité. Autrement dit, plus de neige ni de grésillement sur les écrans. Elle propose au minimum 18 chaînes gratuites.

Qui est concerné?

Le basculement au tout numérique ne concernera que les foyers qui reçoivent la télévision grâce à une antenne hertzienne extérieure ou intérieure.

Donc ceux qui reçoivent aujourd'hui au maximum les six chaînes TF1, France 2, France5/Arte, Canal + en clair, M6 et éventuellement une chaîne locale.

Il faudra avant cette date adapter son installation pour ceux qui reçoivent la télé par une antenne.

A qui demander des renseignements (installation et aides au financement) ?

A France Télé Numérique. Le numéro de téléphone suivant **09 70 818 818** (prix d'un appel local) ainsi qu'un site internet www.tousaunumerique.fr ont été mis en place pour répondre à toutes vos questions.

A partir du mois de juin, les personnes équipées d'une antenne verront aussi apparaître un bandeau informatif sur leur écran. Des campagnes de terrain et de courriers sont aussi prévues.

Il faut savoir que la TNT est déjà accessible par le biais de certains opérateurs satellite, câble, ADSL, fibre optique ou par la TNT lancée en 2005.

OBJETS ENCOMBRANTS :



A compter du 1^{er} août 2010 les Déchets électroniques et électriques (cafetières, téléviseurs, machines à laver, réfrigérateurs...) ne seront plus collectés avec les objets encombrants. Ils seront à déposer en déchèterie mais surtout ne pas oublier l'Eco Participation : les commerçants appliquent une règle de 1 pour 1 c'est-à-dire qu'ils doivent reprendre un appareil usagé de caractère identique à celui acheté par un particulier.



CONTENEUR A VERRE

Des adhésifs ont été réalisés pour rappeler les consignes du verre et seront fixés sur le conteneur.

Les pots, bocaux et bouteilles en verre (sans bouchon, ni couvercle) sont acceptés.

Sont refusés : les miroirs, les pots de fleurs en terre cuite ou en plastique, les verres, la vaisselle, faïence, porcelaine, cristal, pyrex, vitrocéramique ainsi que les ampoules et tubes néon.



THEME FLORAL DE L'ETE 2010



La municipalité a choisi un nouveau thème floral pour l'été 2010, à savoir **LE VELO FLEURI**. Plusieurs anciens vélos décorés sont exposés dans tout le village. La fin de la Rue de Lambach joue particulièrement le jeu en étant le quartier exposant le plus de vélos décorés. **BRAVO A TOUS !**

Si vous aussi, vous disposez d'un ancien vélo, vous pouvez participer à l'embellissement de notre village en l'exposant devant chez vous.

SPECTACLES GRATUITS ET OUVERTS A TOUS

Du 31 juillet au 22 août 2010, la Communauté de Communes du Pays de Bitche présente la 5^{ème} édition du festival « Il été une fois ». Entièrement gratuit, ce festival, en plein air, propose des spectacles dans des lieux différents pour toute la famille.

Notez dès à présent les dates des rendez-vous !
LES JOYES DU MARIAGE (Compagnie Acidu)



- Spectacle : samedi 31 Juillet 2010 à 16h à l'Étang de Hanau à Phillipsbourg.
Durée : 50 min. 2 acteurs.

- **SHAKESPARE IN ... (Compagnie Ololo)**

Spectacle : dimanche 1er Août 2010 à 16h à l'étang de Haspelschiedt.
Durée : 1 heure. 7 comédiens

- **GROUPE DE LIBERATION DES ARBRES (Les Sanglés)**

Spectacle : dimanche 8 Août 2010 à 16h au Jardin pour la paix de Bitche.
Durée : 1 heure. 4 artistes.

- **JUGGLING AND COMEDY ON THE ROCKS (Shake That)**

Spectacle : samedi 14 Août 2010 à 17h à l'Étang de Baerenthal.
Durée : 45 min. 5 jongleurs.

LES LIVREURS (La Chose Publique)

Spectacle : dimanche 15 Août 2010 à 11 h au camping de Mühlenbach à Sturzelbronn ; à 15h à la chapelle de Mouterhouse à 17h à la chapelle d'Ormersviller
Durée : 40 minutes. 3 comédiens.

- **TRIO ZINDARE (Compagnie Les Lendemains)**

Spectacle : dimanche 22 Août 2010 à 16h à Lemberg.
Durée : 40 min. 3 artistes.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter ;
La Communauté de Communes du Pays de Bitche
03.87.96.99.45 Fax. 03.87.96.66.75
contact@cc-paysdebitche.fr
www.cc-bitche-environs.fr



PUBLICATION NOS RACINES

Le journal "Nos Racines" du 1^{er} semestre 2010 édité par l'Association du Troisième Âge du Pays de Bitche est disponible en mairie



NOUVEAU COMMERCANT



Le bâtiment de l'ancienne caserne des pompiers s'est transformé pour devenir un nouveau commerce : une boucherie-charcuterie. Celle-ci sera gérée par M HERRMANN Denis de Montbronn et ouvrira ses portes à la mi juillet 2010.



DEFIBRILLATEUR SEMI AUTOMATIQUE

Un défibrillateur semi-automatique vient d'être installé sur le mur extérieur de la mairie près du panneau d'affichage.

En cas d'intervention, l'appareil, accessible 24h/24 peut facilement être retiré de son attache et dispose d'un explicatif intégré complet dès qu'on le met sous tension.





INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	MATIN	APRES-MIDI
<i>Lundi</i>	Fermée	14H à 17H
<i>Mardi</i>	9H à 12H	14H à 17H
<i>Mercredi</i>	9H à 12H	Fermée
<i>Jeudi</i>	9H à 12H	14H à 17H
<i>Vendredi</i>	9H à 12H	14H à 17H

PERMANENCES DU MAIRE OU DES ADJOINTS

MARDI	17H à 18H30
VENDREDI	17H à 19H

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHARGE DE LA COMMUNE

A l'occasion de la nouvelle saison printemps-été 2010, la décharge municipale sera ouverte à partir du samedi 3 avril 2010 aux jours et heures suivantes :

	SAMEDI	MERCREDI
Du 3 avril au 29 octobre	14H à 18H	
Du 2 juin au 29 septembre		16H à 20H

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA NOUVELLE DECHETTERIE DE ROHRBACH LES BITCHE POUR LES PARTICULIERS

	MATIN	APRES-MIDI
<i>Lundi</i>	Fermée	13H à 17H
<i>Mardi à Vendredi</i>	10H à 12H	14H à 17H
<i>Samedi</i>	9H à 12H	14H à 17H



AGENDA

Du lundi 5 au vendredi 16 juillet 2010

Centre aéré pour les enfants de 3 à 12 ans organisé par le Foyer culturel de Saint Louis lès Bitche. La première semaine du 5 au 9 juillet aura lieu à la salle polyvalente d'Enchenberg et la deuxième semaine du 12 au 16 juillet à la salle de Saint Louis lès Bitche. Une navette circulera entre les deux villages

Samedi 10 juillet 2010

Opération lavage de voitures organisée par les conscrits sur la commune.

Mardi 13 juillet 2010

Festivités du 14 juillet avec feu d'artifice et bal organisées par l'Interassociation à la salle polyvalente.

Jeudi 15 juillet 2010

Ramassage de la collecte du multifix . Report du mercredi 14 juillet en raison de la fête nationale

Du lundi 19 au vendredi 23 juillet 2010

Camping à Oberbronn pour les enfants de 6 à 12 ans organisé par le foyer culturel de Saint Louis lès Bitche

Du samedi 24 au vendredi 30 juillet 2010

Camping à Gérardmer pour les jeunes de 10 à 16 ans organisé par le foyer culturel de Saint Louis lès Bitche

Dimanche 29 août 2010

Kermesse paroissiale organisée par l'Association St Joseph à la salle polyvalente.

Dimanche 12 septembre 2010

Marché aux puces près de la salle polyvalente organisé en partenariat avec l'association "Mieux Vivre au Pays de Bitche" qui siège à Rohrbach-lès-Bitche

Mercredi 8 septembre 2010

Spectacle du cirque VENISSIA sur le parking de la salle polyvalente.



INFOS-GENERALES



SOLDES D'ETE

Les soldes d'été 2010 débutent à partir du mercredi 30 juin pour une durée de 5 semaines (jusqu'au mardi 3 août).

agirc arcco

RETRAITE COMPLEMENTAIRE

La retraite est une étape importante de la vie qui suscite souvent bien des inquiétudes. Aussi, le service de proximité (CICAS) assuré par les professionnels de la retraite complémentaire a mis en place un numéro unique de téléphone pour tous les salariés relevant de l'Arcco, de l'Agirc et de l'Ircantec.

Pour cela, contactez un conseiller au 0 820 200 189 du lundi au vendredi de 9h à 18h. En lui communiquant votre nom et votre numéro de Sécurité Sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.



DETECTEUR DE FUMEE OBLIGATOIRE

La loi n° 2010-238 du 9 mars 2010 rend obligatoire à l'horizon 2015, l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation. Elle prévoit que l'occupant d'un logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, installe dans celui-ci au moins un détecteur de fumée normalisé.

La loi prévoit que l'occupant d'un logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, installe dans celui-ci au moins un détecteur de fumée normalisé. Il veille à l'entretien et au bon fonctionnement de ce dispositif. « Cette obligation incombe au propriétaire non occupant dans des conditions définies par décret en Conseil d'Etat, notamment pour les locations saisonnières, les foyers, les logements de fonction et les locations meublées. Ce décret fixe également les mesures de sécurité à mettre en œuvre par les propriétaires dans les parties communes des immeubles pour prévenir le risque d'incendie.

« L'occupant du logement notifie cette installation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

L'assureur à qui il est produit une preuve de l'installation d'un détecteur de fumée **peut minorer le montant de la prime d'assurance habitation.**

Un décret en Conseil d'Etat définit les modalités d'application de l'article L. 129-8, notamment les caractéristiques techniques du détecteur de fumée normalisé et les conditions de son installation, de son entretien et de son fonctionnement. »



NOTA: Une fois la loi entrée en vigueur, les occupants auront 5 ans pour équiper leur logement, c'est-à-dire à l'horizon 2015.



CONTACTS UTILES

De grands changements ont affecté le marché de l'énergie en France depuis quelques années. Afin d'aider

les administrés à mieux comprendre ce nouveau paysage énergétique GDF SUEZ nous transmet les contacts utiles en cas d'intervention :

- **Urgences gaz naturel** : appeler le GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Pour le **raccordement au gaz naturel** : appeler le GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)
- Si un administré a un **contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita** : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.dolcevita.gazdefrance.fr



CONSEIL INFO ENERGIE

La communauté d'Agglomération FORBACH-Porte de France et le syndicat Mixte de l'arrondissement de SARREGUEMINES se sont associés pour disposer des compétences d'un Conseiller Info Energie sur le territoire Moselle Est.

M BOLANTIN Stéphane est le nouveau conseiller de cet espace Info → Energie qui est maintenant opérationnel.

Son rôle est de fournir un conseil gratuit, neutre et objectif aux particuliers, collectivités territoriales, et entreprises, sur les économies d'énergies dans le bâtiment essentiellement, ainsi que le transport. Il permet de renseigner sur les énergies renouvelables, les différents systèmes de production de chaleur, l'isolation, la ventilation, les différents projets de labellisation (Bâtiment Basse Consommation, Maison passive, HQE...) ainsi que les dispositifs d'aides et de financement. L'objectif est de parvenir à déterminer les postes prioritaires d'économies d'énergie dans le cadre d'une rénovation, ou d'un projet de construction.

Des permanences de proximité ont lieu, sans rendez-vous pour un premier niveau d'information, et sur RDV pour un conseil personnalisé :

- ❖ Le mercredi et jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30, et par téléphone au 03 87 13 13 71 à FORBACH dans les locaux de la Cté d'agglomération de Forbach Porte de France, au 110 rue des Moulins.
- ❖ Le lundi et vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30, et par téléphone au 03 87 28 97 45 à SARREGUEMINES dans les locaux du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines, 99 rue du Maréchal Foch.



DEVENEZ RESERVISTE

L'Armée de terre vous propose de rejoindre les réservistes de la 5^{ème} compagnie du 16^{ème}

Bataillon de Chasseurs à BITCHE. Pour cela, il faut avoir au moins 17 ans et le certificat JAPD ou être ex appelé du contingent ou ex active.

Vous passerez une visite médicale d'aptitude.

En participant aux activités vous toucherez une solde.

Evolution en grade possible selon les capacités de chacun.

Un volume minimum de 20 jours par an sera exigé.

Pour tout renseignement, contactez le Bureau Réserve du 16^{ème} B.C. Tél 03 87 06 34 43 rsv.16bc@live.fr



TRAVAUX

Pour mener à bien ces travaux et pour la sécurité des usagers, il est impératif de réglementer la circulation par des feux en alternance.

ADDUCTION DE FIBRE OPTIQUE

Les travaux de construction d'un réseau haut débit fibre optique

Après l'ouverture d'une première tranchée réalisée en décembre dernier sur un tronçon de la Rue de Lemberg, l'équipe SEBSOM d'Amiens missionnée par le Syndicat des Communes du Pays de Bitche a procédé le 7 juin dernier à l'ouverture d'une deuxième tranchée au carrefour de l'église. Ces travaux ont été réalisés sur 2 jours.

ERDF LIGNE MOYENNE TENSION

Les travaux de mise en souterrain de la ligne moyenne tension au départ de St Louis-lès-Bitche sur toute la traversée du village progressent. L'entreprise INEO Réseaux Est de Lunéville a posé 500 m de réseaux HTA depuis le parking de la chapelle Ste Vère. Actuellement, l'entreprise INEO poursuit l'enfouissement au début de la Rue de Lemberg pour progresser par la suite dans la Rue Centrale et terminer par la Rue de Rohrbach. Il faudra encore s'armer de patience pour la fin définitive de ce chantier.

Les travaux dans la Rue du Château d'eau gêneront la circulation dans les deux sens du 14 juin au 9 juillet 2010. Ils vont permettre de commencer la pose proprement dite des réseaux.

Au total, ERDF pose 3500 mètres de réseau HTA en souterrain et dépose 2500 m de réseau HTA aérien.

ASSAINISSEMENT

Les postes de refoulement installés près du cimetière et au lieu-dit Mansfeld (derrière le pont de la Rue de Montbronn) sont désormais en service.

Tous les administrés concernés peuvent déconnecter leurs installations d'assainissement individuel.

Un courrier d'information leur sera transmis prochainement par le service de l'assainissement de la Communauté de Communes du Pays de Bitche.



EAU

FACTURATION EAU

Le Conseil Municipal par la séance du 9 avril 2010 a décidé de modifier le montant de l'abonnement du compteur d'eau à compter de la facturation du 1^{er} semestre 2010.

Le montant passe ainsi de 15 à 19 € HT par semestre.

INDEX COMPTEUR EAU

De nouvelles boîtes à lettre disposant chacune d'une fente ont été installées sur tout le banc communal.

A la prochaine lecture des compteurs d'eau des particuliers (à partir du 16 avril 2011) il sera important que sur chacune d'elle, figure le nom du foyer. Cela permettrait à l'agent technique lors de son passage pour la lecture du compteur d'y glisser plus facilement la fiche de relevé des index en cas d'absence.

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

La demande de prélèvement automatique qui a été transmise avec la facturation de l'eau du 1^{er} semestre 2010 est à rapporter en mairie.

Cette autorisation n'est validée qu'au second semestre 2010.

Une indication de la date et du compte à prélever sera mentionnée en bas de page pour les factures prélevées automatiquement.

TRAVAUX RENFORCEMENT CONDUITE EAU

Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable des Rues de Lemberg et du Stade sont achevés.

La pose des enrobés sur les rues a été effectuée le jeudi 24 juin.

TRAVAUX SUR PRESSION EAU POTABLE

L'entreprise WILLWOHL de Bitche doit construire deux regards de stabilisation (régulateurs de pression) au niveau du 22 rue de Montbronn et par la suite dans la Rue du Château d'eau.

Pour effectuer ces travaux en toute sécurité, un alternat de la circulation par feu tricolores est aménagé dans la Rue de Montbronn à partir du vendredi 25 juin jusqu'au vendredi 2 juillet 2010.

RENOVATION DE LA MAIRIE

RENOVATION DU RDC DE LA MAIRIE



Une fresque a été peinte sur le mur du fond de la nouvelle salle de réunion du Conseil Municipal par l'artiste Raymond WILHEM. Elle représente le centre du village au début du siècle dernier. Le porte drapeau a été réalisé et offert à la municipalité par M. Pascal Glaser.



L'ACCUEIL

Le secrétariat de la mairie est installé au rez de chaussée depuis le 22 mars dernier. L'accueil y est plus agréable et surtout sans escalier. Une porte vitrée automatique permet aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux mamans avec poussettes d'y accéder plus facilement.

ET L'ETAGE

L'ancien accueil du secrétariat devient le bureau des adjoints.



L'ancienne salle de réunion du conseil municipal permettra d'organiser des petites réunions de travail avec les différentes commissions et intervenants extérieurs.



Un bureau de l'étage est transformé en salle d'archives et de rangement de matériel divers.



LE BANC DES ECOLIERS



PROGRAMME : UN FRUIT POUR LA RECRE

3^{ème} trimestre 2009/2010

Au vu de son succès, la commune poursuit l'opération « Un fruit pour la récré ». En adhérant à ce programme, cofinancé par l'Europe, elle s'engage à distribuer '1 produit par semaine, de fruits et/ou de légumes aux élèves de l'école maternelle mais également aux élèves de l'école élémentaire.

Ainsi tous les jeudis jusqu'à la fin du 3^{ème} trimestre, tous les élèves du primaire auront l'opportunité et le plaisir de goûter à ces produits.

Voici le calendrier de distribution :

Jeudi 6 mai	Jus de légumes
Jeudi 20 mai	Kiwi et mangue
Jeudi 27 mai	Compote rhubarbe/banane
Jeudi 3 juin	Radis
Jeudi 10 juin	Pêche
Jeudi 17 juin	Melon
Jeudi 24 juin	Abricot
Jeudi 1 ^{er} juillet	fraises



Distribution de melon à l'école maternelle

Au cours du 2^{ème} trimestre, des actions pédagogiques ont été mises en place par la directrice de l'école maternelle avec l'aide de tout le personnel de l'école :

- Vocabulaire lié au toucher et au goût des fruits
- Approche botanique par l'information sur l'origine des fruits et légumes
- Création d'un livre (imagier + lexique) des fruits et légumes rencontrés.

ACCUEIL PERISCOLAIRE



Après avoir mené l'enquête pour l'accueil périscolaire, la commune a le plaisir de vous informer de l'ouverture de ce nouveau service dès la rentrée

2010/2011.

Ce service fonctionnera de 16H à 18H au tarif d'un euro/heure/enfant dans les locaux de la cantine scolaire

Le système de flexibilité reste le même que pour la cantine, c'est-à-dire que vous inscrivez votre enfant le matin même soit pour la cantine, soit pour l'accueil périscolaire de 16h à...(heure à définir sur la fiche), soit pour les deux accueils. Les fiches de renseignements ainsi que le nouveau règlement seront communiqués aux parents dès la rentrée.

LE BANC DES ECOLIERS

COMPTE RENDU DU SEJOUR A LA HOUBE DES CLASSES DE CE1/CE2 , CE2/CM1, ET CM1/CM2 DE L'ECOLE ELEMENTAIRE D'ENCHENBERG

Texte écrit par la classe des CM1/CM2 :

Enfin nous y sommes !

Lundi 10 mai, 8 heures, nous montons dans le bus et nous partons !

Un dernier coucou à nos parents et nous voilà en route !

Voici un compte-rendu de notre séjour :

- Lundi 10 mai : Quelle agitation !

Nous sommes accueillis par les animateurs et nous nous installons.

Nous avons ensuite droit à la visite des lieux ce qui intéresse tout le monde : c'est qu'il faut savoir se déplacer tout seul dans cette grande maison !

L'après-midi, nous participons à un rallye photos : nous nous sommes faits mouillés !

Ensuite, nous avons retrouvé nos « chers stylos » pour écrire une lettre à nos parents.



Mardi 11 mai :

Nous avons passé une première nuit « magique » aux Aliziers.

Nous débutons alors les activités de danse et de musique. Activités auxquelles nous participerons chaque matin. L'après-midi, nous enfilons nos baskets et nous voilà partis pour le rocher de Dabo .

Malheureusement, un orage en a décidé autrement ! A la place, nous avons fait des jeux et le soir, un artiste nommé Jean-François et surnommé « Jeff » nous a présenté des instruments de musique allant des plus petits aux plus grands et des plus banals aux plus extraordinaires !

LE BANC DES ECOLIERS

- Mercredi 12 mai : Nous faisons la connaissance de Virginie, la prof de danse qui nous présente nos chorégraphies quelque peu compliquées pour des débutants comme nous !

Nous avons également fabriqué des instruments de musique et Benoît a attribué les rôles des différents personnages. Nous avons terminé notre journée par un loto organisé par Guido, notre super cuistot rigolo !



- Jeudi 13 mai : Répétitions intensives : nous ne sommes pas là pour rigoler !!! Le soir, à la place du feu de camp annulé cause de pluie, nous regardons le film « Les 3 brigands ».



- Vendredi 14 mai : C'est l'effervescence ! Répétitions générales des spectacles, visite de la cabane aux sons, arrosage de Corine et Stella dans la douche et enfin, représentations de nos « chefs d'œuvre » ! Nous terminons notre semaine par une boum et beaucoup de larmes ! Nous ne voulons pas partir !

- Samedi 15 mai : Nous descendons les bagages un peu tristes de partir mais heureux malgré tout, de retrouver nos familles. Nous garderons de ce séjour de merveilleux souvenirs !

Foyer d'Accueil Médicalisé "Fleur de Vie"



ACTUALITES :

- Avec l'arrivée des beaux jours, un séjour de vacances a été organisé du 14 au 16 juin dernier à Sainte Marie aux Mines (68) – 4 résidents, avec leurs accompagnants, ont ainsi pu visiter le village typique de Ribeauvillé. Situé au cœur du vignoble alsacien, Ribeauvillé fait partie des plus beaux villages de la région. La visite d'une ferme de fabrication de fromage et de longues promenades (lac blanc, bonhomme...) ont également été organisés.



Ribeauvillé



Le Lac blanc
Lac d'altitude du massif des Vosges

- Un prochain séjour est prévu pour septembre prochain dans le sud de la France (Antibes).
- 2 nouveaux résidents, accueillis dans le cadre de l'accueil de jour, vont prochainement venir agrandir le Foyer. Cette prise en charge particulière sans hébergement, accueille les personnes de 9h30 à 17 heures.
- Les places d'accueil temporaire sont réservées jusqu'à fin septembre.
- Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Foyer
 - au **03 87 27 27 28**.

La page des associations ...

ASSOCIATIONS ET COMMUNE

La commune d'Enchenberg compte actuellement 20 associations, parmi lesquelles 11 font partie de l'inter association. Rappelons que celle-ci fut créée en 1990 et est le moteur de notre vie associative, c'est elle qui fait le lien entre les associations et la commune. Depuis sa création 3 présidents se sont succédés :

- M. SCHOFF Denis : de 1990 à 1995
- M. KUSTER Roland de 1995 à mars 2008
- Mme HECKEL Micheline : depuis novembre 2008
-

Un grand merci à ces personnes qui ont réussi et qui réussissent encore, chacune avec leurs moyens et partenaires à faire vivre et progresser le monde associatif d'Enchenberg :

La commune d'Enchenberg s'est toujours fixée comme devoir de soutenir toutes les associations et ceci par différents moyens :

- Des tarifs préférentiels pour la location de la salle polyvalente (voir site internet www.enchenberg.fr)
- Prise en charge par la commune des frais d'eau, d'électricité et de chauffage pour toutes les associations bénéficiant d'un club house (club de foot, vétérans, arboriculteurs, tireurs)
- Entretien, réparation et prise en charge des révisions obligatoires des structures sportives (terrain de foot, matériels dans la salle...)
- Gratuité de toutes les photocopies (noir et blanc)
- Mise à disposition de la salle polyvalente (gratuite pour les associations d'Enchenberg, payante pour les autres):
 - Lundi : club d'aïkido, sport et loisir (volley)
 - Mardi : écoles, gym séniors, gym adultes, aïkido, SFE
 - Mercredi : SFE, vétérans, école de danse et sophrologie
 - Jeudi : écoles, gym adultes, sapeurs pompiers
 - Samedi : école de danse

Ces aides peuvent sembler faibles pour certains, mais au cumul, sur une année elles représentent une certaine somme.

Quelques chiffres pour vous donner un aperçu (en 2009):

- ERDF pour le club de tir+salle polyvalente+arboriculteur+vestiaire et club house SFE : 4200€
- GDF pour le vestiaire SFE et la salle polyvalente : 7200€
- Entretien du stade : 3 353 €
- Révisions obligatoires dans la salle : apave, désenfumage, révisions du matériel sportif, etc soit 3 568 €

Rappelons également que dans notre salle polyvalente de nombreuses manifestations ont lieu durant toute l'année. Exemples : tournoi de futsal, de volley loisir, don du sang, centres aérés, expositions, kermesse, carnaval, marché de Noël, réceptions....

Comme vous avez pu le constater, le monde associatif est très important à Enchenberg. Je pense que le devoir des élus mais aussi des habitants de notre village est d'essayer de soutenir au maximum ces personnes qui travaillent tout au long de l'année à promouvoir l'identité, la renommée de notre village aux travers des associations et de leurs travaux. Si vous voulez avoir de plus amples renseignements à ce sujet, je me ferai un plaisir d'y répondre grâce à notre site internet : www.enchenberg.fr

Corine KUGEL,
Adjointe au Maire
Déléguée aux associations.

La page des assos ...

L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS



Photo prise lors du tournoi de volley organisé dans la salle polyvalente le 25 avril 2010. Une dizaine d'équipe y participait.

SPORTIVE FRANCAISE D'ENCHENBERG



Sortie au Zoo de Neunkirchen
le 19 juin 2010

La section des jeunes de la Sportive Française d'Enchenberg a pu découvrir le zoo de Neunkirchen en Saar le samedi 19 juin 2010, puis s'est rendu dans l'après-midi au stade de Hangard. Une belle sortie pour clôturer la fin de saison 2009/2010.

A noter la nouvelle composition du comité :

Président : Patrick GAMEL

Vice-président : Pascal GLASER

Secrétaire : Frédéric VOLZ

Trésorier : Martin WEINLAND

Assesseurs : Jérôme BOUR, Fabien
BUCHHOLZER, Aurélien MAION

A souligner :

Le terrain de football sera, comme l'an passé, ouvert à tous les jeunes pendant la période estivale, donc accessible par et pour tous, et en particulier aux plus jeunes.

L'INTERASSOCIATION



Cette année, les festivités du 14 juillet seront organisées par 'Interassociation'. L'affiche de présentation est jointe en annexe.



**TOUTE LA POPULATION EST
CORDIALEMENT INVITEE A Y
PARTICIPER :**

FORMATION DEFIBRILLATEUR :

Une première formation aux premiers secours et défibrillateur été dispensée aux responsables d'associations le jeudi 10 juin à la salle polyvalente. Cette formation a pour but d'assimiler la conduite à tenir dans le cas d'un événement imprévu (malaise, accident) pouvant mettre en danger la vie d'autrui.



M TOUSCH Jérôme, moniteur et pompier bénévole du SDISS avec l'aide de plusieurs pompiers du centre d'intervention de Montbronn-Enchenberg a lancé le cycle des formations.

La page des assos ...

La municipalité envisage de les reconduire le 2^e vendredi des mois de septembre, octobre et novembre 2010. Tous ceux et celles qui souhaitent participer à ces formations peuvent dès à présent s'inscrire en mairie.

LES JOYEUX SENIORS

Le 19 février dernier l'association des Joyeux Séniors fêtait le carnaval dans les locaux du presbytère.



Une bonne ambiance a permis aux membres de s'en donner à cœur joie.



Le président, M HUBER Gérard, vous informe que les membres de l'association se retrouveront

pour une nouvelle saison, dans la bonne humeur et la convivialité, le vendredi 10 septembre 2010 au presbytère, 33 rue Centrale. Tout nouvel adhérent est le bienvenu.

VIEILLIR EN BEAUTE

Poème proposé par l'association des Joyeux Séniors :

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur
Sans remords, sans regrets, sans regarder l'heure.
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur
Car à chaque âge se rattache un bonheur.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son corps
Le garder sain en dedans, beau en dehors
Ne jamais abdiquer devant un effort
L'âge n'a rien à voir avec la mort.

Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce
A ceux qui se sentent perdus dans la brousse
Qui ne croient plus que la vie peut être douce.
Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescousse.

Vieillir en beauté, c'est vieillir positivement
Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan
Etre fier d'avoir des cheveux blancs
Car pour être heureux on a encore le temps.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec espoir
Etre content de soi en se couchant le soir
Et lorsque viendra le point de non-recevoir
Se dire qu'au fond, ce n'est qu'un au revoir.

Geneviève HALLIER, Doumely-Bégnys (Ardennes)

LES AILES DE COULEUR d'Enchenberg



Suite à une nouvelle élection, le comité de l'Association Les Ailes de couleur d'Enchenberg se compose ainsi :

Président : M LANG Laurent
Vice-président : LEININGER-COUTELOT Laurence
Trésorier : SPAETH Michel
Trésorier adjoint : HANNACHI Sabir
Secrétaire : LEININGER Dominique
Assesseur : MULLER Patricia

La page des assos ...

LA RECRE

La traditionnelle kermesse organisée par l'association LA RECRE a eu lieu à la salle polyvalente le dimanche 13 juin 2010.

A cette occasion, les professeurs de l'école élémentaire ont présenté aux parents le spectacle de danse et de chants préparé lors de leur sortie à la HOUBE (près de Dabo)



Des chants...



De la danse au programme et tout cela pour le plaisir des yeux et des oreilles des parents.

LA CHORALE PIE X



La chorale Pie X a souhaité honorer ses plus anciens et fervents choristes mais également l'organiste qui œuvrent depuis plus de 50 ans en tant que bénévole à animer les messes de notre paroisse.

En remerciement, le Conseil de Fabrique a offert à chacun d'eux le mercredi 23 juin dernier lors d'un pot de l'amitié organisé par la chorale une orchidée et un diplôme d'honneur personnel remis au nom de notre évêque Monseigneur Pierre RAFFIN pour leur dévouement au sein de la paroisse.

Amicale des Tireurs d'Enchenberg

CRITERIUM DE DIEUZE : l'École de tir fait des Étincelles !

Amély Fries membre de l'Amicale des Tireurs d'Enchenberg monte sur la plus haute marche du podium en catégorie poussins fille. 9 tireurs jeunes issus de l'École de tir de l'ATE ont disputés pendant cette hiver sur la base de 4 matchs à domicile puis une finale à Dieuze, les lauréats ont été Mr Kugel Jean ; Mlle Fries Alyson ; Mr Henry-Schmit Christopher par équipe benjamin 2^{ème} place ; Mardiné Julian ; Fries Théo ; Fries Amély 2^{ème} place par équipe en poussin

La page des assos ...

Amély Fries membre de l'Amicale des Tireurs d'Enchenberg monte sur la plus haute marche du podium en catégorie poussins .



Puis, dans le cadres des championnats départementaux des École de Tir Mlle Neu Inès membre de l'Amicale des Tireurs d'Enchenberg a décroché le titre de vice championne de moselle en catégorie poussin fille la médaille d'argent lui à été transmise lors du méchoui de la pentecôte!



"Hawespatze à l'honneur"!!



**Le 06 mars 2010
M BACH Nicolas,
le doyen du village
a fêté ses
95 printemps**



**En ce jour du
13 mars 2010
M WEISSENBACHER Albert
a fêté ses
91 printemps**

**Le maire et ses adjoints leur ont offert un présent et leur ont souhaité, au nom de la municipalité, et de toute la commune un heureux anniversaire et une bonne continuation.
Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux !**

"Hawespatze à l'honneur"!!



Mme FATH Rose a fêté ce samedi 26 juin ses 92 printemps.

Loïc TALON Champion de France de Tir à la carabine (Catégorie cadets)



Grâce à ses performances aux pré-sélections ayant eu lieu en Norvège au mois de janvier 2010, M Loïc TALON a été sélectionné pour participer aux **Jeux olympiques de la jeunesse d'été de 2010**. Ces derniers auront lieu du 14 au 26 août 2010 à SINGAPOUR. Ce sera la première édition des Jeux Olympiques de la jeunesse d'été, dont la création a été décidée par le Comité international olympique (CIO) lors de sa 119^e session qui a eu lieu à Guatemala City du 4 au 7 juillet 2007. Ses jeux devraient réunir environ 3600 athlètes âgés de 14 à 18 ans issus de 205 comités nationaux olympiques.

Souhaitons-lui tout le succès qu'il mérite

Bonne chance Loïc et ramène nous une médaille.

ECHO DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

Il décide de créer un poste d'agent communal dans le cadre du dispositif CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi) pour assurer les services de la cantine et du périscolaire.

Le contrat CAE d'une durée initiale de 9 mois renouvelable dans la limite de 24 mois est fixé à 20H/semaine.

Il décide de refuser la proposition de SFR (Société Française de Radiotéléphonie) qui consistait à leur vendre la parcelle située près du Château d'Eau sur laquelle est installée l'antenne relais.

Il décide de reconduire la convention ATESAT (Assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire) et opte pour la mission de base en versant une cotisation annuelle de 492,18 €.

Il décide de mettre la salle polyvalente à disposition du foyer culturel de Saint Louis lès Bitche pour l'organisation du centre aéré du 5 au 09 juillet 2010.

Il décide également d'allouer une subvention de 20 € par enfant participant et par semaine domicilié à Enchenberg dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs 2010 Cette somme est versée directement au foyer culturel organisateur

Suite à une demande de subvention de la bibliothèque pédagogique de Sarreguemines Est, il décide de mettre gratuitement à disposition de l'Association, la salle polyvalente, pour l'organisation du prochain "Défi lecture".

Il décide de prendre en charge les frais de déplacement pour les sorties scolaires suivantes :

- Sortie cinéma (école maternelle) et théâtre (école élémentaire) à Sarreguemines pour un budget total de 130 €
- Déplacement défi lecture et USEP de l'école élémentaire pour un budget de 50 €
- Sortie pédagogique de l'école élémentaire à La HOUBE du 10 au 15 mai 2010 pour un montant de 850 €.

Il décide d'augmenter le prix de l'abonnement sur la facturation de l'EAU en le portant de 15 à 19 € HT par semestre et ce, à partir de la tarification du 1^{er} semestre 2010.

Le Plan local d'Urbanisme tel qu'il a été approuvé le 07 février 2008 nécessite une procédure de révision simplifiée qui a pour objet d'inclure une maison d'habitation en zone UB et donc d'agrandir la zone UB au niveau du 1 Rue de Guisberg.

Le Conseil Municipal décide de prescrire la révision simplifiée du PLU et pour mener à bien la concertation

Il décide de proposer d'acquérir l'immeuble sis au 21, rue Centrale (maison de la famille BALLAND)

Pour le bon déroulement des travaux de canalisation des eaux claires parasites du château d'eau vers la vallée et sur proposition de vente par le propriétaire, le Conseil Municipal décide d'acquérir le terrain situé au lieudit LENSCHTEITBERG

Il propose d'acquérir les terrains de l'indivision CHAMAGNE situés au lieudit SCHWERLING - VERENESTAL et KLOCKENBERG pour une surface totale de 197,66 ares

Il décide de fixer le droit de place à 35 € pour l'occupation du domaine public par les cirques ainsi qu'une caution de 300 €.

Il décide d'allouer une subvention de 80 € à l'Amicale des Agents Territoriaux du Pays de Bitche.

Vu la demande faite par les services du département pour l'instruction du Revenu de solidarité active par les centres communaux d'action sociale, si en existe un au sein de la mairie sinon le secrétariat de la mairie, le Conseil Municipal décide de ne pas assurer cette mission. Les demandeurs seront orientés vers les organismes instructeurs de droit que sont la CAF et les services du Conseil Général.

Il décide de maintenir les taux d'imposition des contributions directes suivantes :

➤ Taxe d'habitation	11,67%
➤ Taxe foncière sur propriétés bâties	9,52 %
➤ Taxe foncière propriétés non bâties	86,15 %

Il décide d'encadrer l'utilisation de la décharge déchets verts en adoptant un règlement de fonctionnement. Une convention sera établie uniquement avec les entreprises travaillant pour la Commune ou sur le ban de la commune pour des particuliers ou des concessionnaires de réseaux ou autre établissement public de coopération intercommunal. Les particuliers ne sont pas concernés par cette convention.

Il décide d'allouer une subvention de 394,-€ à l'Association St Joseph pour le remboursement d'une facture d'achat de chaises (294,-€) et les frais d'animation de la fête des séniors du 20 décembre 2009 (100 €)

Pour régulariser la situation du parking de l'église, il décide l'acquisition d'un terrain de la coopérative laitière de 1 are 86 au prix d'un euro symbolique.



QUESTIONS-REponses

Question n°1:

- 1. Pour le tri multiflux, est-il possible de compresser les bouteilles en plastiques et boîtes de 25 cl ?**

Réponse du Sydème:

Il est possible de compresser les bouteilles mais uniquement sur les cotés (pas du bouchon vers le fond de la bouteille)

Question n°2:

- 2 La mise en place du prélèvement automatique de la facturation de l'eau est-elle valable pour la facturation en cours ?**

Réponse:

La mise en place du prélèvement automatique est mise en place pour la facturation du prochain semestre (factures établies à partir du 16/10/2010)

Pour le vérifier, il suffit d'examiner sa facture sur laquelle doit être inséré le RIB complet de l'abonné ainsi que la date de prélèvement.

Question n°3:

- 3 Si l'on ne peut se rendre à la distribution de la dotation en sacs multiflux organisée par le Sydème, est-il possible de la retirer en mairie ?**

Réponse:

Le Sydème prévoit dans chaque commune d'effectuer tous les semestres une distribution de la dotation de sacs multiflux. Les horaires de distribution sont larges, en l'occurrence de 14h à 19h30 (distribution du 9/6/2010) afin de permettre à tout un chacun de pouvoir s'y rendre. En votre absence, cette dotation peut être retirée par les autres membres de la famille, des voisins ou amis.

Si toutefois, cela n'a pas pu se faire, vous pouvez vous rendre en mairie jusqu'au mois suivant pour obtenir la dotation complète.

Passé ce délai, la mairie vous donnera uniquement le rouleau de sac manquant.

Question n°4:

- 4 En tant que particulier, est-il possible de se rendre à la décharge en dehors des heures d'ouverture lorsqu'on entreprend des travaux d'aménagement en début de semaine ?**

Réponse:

Les heures d'ouverture de la décharge pour gravats et déchets verts restent fixées au mercredi de 16H à 20H et le samedi de 14H à 18H. Il ne peut y avoir de dérogation à ces horaires.

Question n°5:

- 5 Le ramassage des ordures ménagères n'a pas été effectué dans la rue car elle est en travaux?**

Réponse:

Effectivement, il peut arriver que le camion de ramassage des ordures ménagères soit dans l'impossibilité de faire sa tournée habituelle dans certaines rues du village en raison de travaux sur la voie publique.

Dans ce cas là, la tournée est reportée sur la semaine suivante. Comme les poubelles seront largement remplies voire même en trop plein, il sera autorisé et uniquement dans ce cas de figure, de déposer le surplus à côté de la poubelle.

Question n°6:

- 6 Lors de la coupure d'eau du 27 mai dernier, pourquoi a-t-il fallu attendre 2 jours pour obtenir de l'eau au robinet ?**

Réponse de M HEN Laurent, adjoint au maire et délégué du réseau d'eau potable

Il y a près d'un mois, lors du week-end du 28 mai de multiples incidents sont venus perturber votre rythme quotidien, vos habitudes professionnelles votre quiétude familiale.

Permettez-moi de revenir sur ces incidents, pour essayer de vous en expliquer les raisons...

QUESTIONS-REponses

Au départ, après la mise hors circuit de l'ensemble du réseau d'adduction d'eau, une entreprise messine a effectué l'installation et le réglage d'un sur presseur, appareil dont le but lors de sa mise en fonction définitive, sera d'apporter une pression d'eau suffisante à l'ensemble des administrés de notre commune, mais également d'anticiper et de permettre la distribution d'eau dans notre futur lotissement.

A l'issue des travaux et après le départ de l'entreprise « 6Tem », la pression n'est pas revenue et ce malgré leurs affirmations.

Malgré l'intervention et la persévérance de M. Jean Marc Meyer (responsable technique) jusqu'à une heure avancée de la nuit, le répit a été de courte durée, puisque l'ensemble du réseau s'est retrouvé sans eau en soirée.

Dès le samedi matin, l'entreprise « 6Tem » est donc revenue de Metz pour mettre en service, de manière provisoire, une des pompes de notre système de surpression (qui devrait être opérationnel avec la mise en fonction de deux régulateurs de pression qui seront implantés rue du Château d'eau et de Montbronn, vers la fin du mois de juillet).

Dès cet instant, la pression de départ a été réglée à 0,8 Bars en sortie de château d'eau, sans pouvoir l'augmenter davantage (avant l'installation des régulateurs de pression) afin d'éviter de nous faire courir le risque d'une rupture de conduite et autres fuites d'eau dans vos habitations.

Vous aurez tous compris combien le problème est complexe autant par le nombre des intervenants associés à ces travaux (« 6Tem », « Willwohl », « Berest », « GDF », ...) que par son ampleur (près d'une soixantaine de branchements réalisés, plus de 1000 mètres de conduites posées, des dizaines de m3 de terres déplacées, plusieurs rue affectées, ...).

Il ne s'agit en aucun cas de vouloir minimiser les contraintes de ce chantier à 260 000 €, mais tout simplement d'essayer de les exposer de façon à en mesurer les bénéfices futurs.

Nous sommes parfaitement conscients des nuisances et du préjudice que vous ont causé ces travaux. Mais nous ne pouvions pas ne rien entreprendre... sans travaux, pas de contraintes de circulation, pas de coupures d'eau, ... le bénéfice hélas n'aurait été que celui d'une tranquillité trompeuse, avec de vieilles conduites en fonte susceptibles de lâcher à chaque instant, une pression d'eau qui va en décroissant dans l'ensemble du village à chaque nouveau raccordement... sans parler des risques concernant la sécurité incendie .

Pour ma part, je reste convaincu que l'action est toujours préférable à l'attentisme et que l'intérêt général doit rester le moteur de nos décisions.

Dans cet esprit, vous comprendrez, j'en suis certain, que notre unique motivation reste celle de l'amélioration de notre réseau d'eau, votre réseau d'eau.

Laurent HEN
Adjoint au Maire
Délégué pour la distribution d'eau potable

Notre village en 1758

D'après l'Atlas Topographique du Comté de Bitche

L'Atlas Topographique du Comté de Bitche est un document unique, réalisé, semble-t-il, dans le seul Comté ou Pays de Bitche, sans équivalent dans le reste du territoire national.

Le comté de Bitche faisait partie, à l'époque du Duché de Lorraine. Son dernier Duc, François III, avait délaissé son Duché pour épouser Marie-Thérèse d'Autriche, future Impératrice, devenant ainsi le père de Marie-Antoinette. Le Duché fut attribué à Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, roi déchu de Pologne, avec la clause que le même Duché reviendrait à la France, à la mort de Stanislas, ce qui se réalisera en 1766.

Les représentants du Roi Louis XV géraient en réalité le Duché, Stanislas ne jouant qu'un rôle représentatif. C'est ainsi que la réalisation de l'Atlas Topographique a été diligentée par Henri François de Bombelles, commandant pour Louis XV, depuis 1740, de la Ville, du Château et du Comté de Bitche. Son mausolée se trouve encore à l'église de Bitche.

Le but de cette réalisation, comprenant 174 cartes en couleur, était le recensement des richesses de ce pays, qui allait entrer dans l'apanage du royaume de France : villages, châteaux, fermes, cours d'eau, forêts et leurs essences de bois. Dans ce but, des commentaires accompagnaient les cartes.

Le bois avait une importance primordiale : on recherchait le chêne, de bonne qualité dans le Pays de Bitche, pour les constructions navales, de même que les ruisseaux pouvant servir au flottage de ces bois jusqu'en Hollande, pour être acheminés par mer aux chantiers de Rochefort, sur l'Atlantique.

Le plan d'Enchenberg.

Les jardins et les vergers sont représentés, de façon figurative, par des carrés: les signes conventionnels de Cartographie n'étant pas encore établis.

La grande route médiévale venant de Trèves, Sarrebruck, Petit-Rederching passe derrière la ferme de Heiligenbronn. Une nouvelle route dite Nouveau Chemin de Rohrbach par Heiligenbronn, passe devant la ferme. Cette nouvelle route existait donc dès 1758, c'est l'actuelle route départementale D36.

L'ancien chemin vers Rohrbach passait dans le quartier de la gare actuel, d'où le nom du quartier : Rohrbachereck.

L'ancien chemin vers la Vallée est très distinct : il part de l'actuelle Place de Hangard, longe l'arrière des maisons, pour descendre après un angle, vers la Vallée.

Le chemin qui s'écarte de la Rue de Montbronn et qui longe l'ancien Bois Communal, dit Chemin de

Lemberg, passe actuellement entre le Stade et la ligne de Chemin de fer, pour être interrompu par cette dernière, puis pour la longer de l'autre côté jusqu'au pont de la Finsterbach.



Un autre chemin menait à Montbronn. Il partait du centre du village, près de l'église actuelle, passait par la Schmitt et le Kässtroh, pour devenir sentier. Il a subsisté jusqu'au milieu du siècle dernier où des habitants de Montbronn l'empruntaient encore pour aller à la gare d'Enchenberg.

La constatation la plus intéressante est l'emplacement de l'ancienne église, sur le cimetière actuel, d'où le nom de Kirchhof, cour de l'Eglise. C'est celle qui avait été reconstruite après la Guerre de Trente Ans, pour être démolie en 1771-1772, pour vétusté. C'est la première église connue du village. Elle sera remplacée par la deuxième église élevée sur le parking actuel près du presbytère. Celle-ci sera à son tour démolie en 1861 pour faire place à notre église actuelle.

Remarquons encore la pauvreté en forêts. La seule forêt que possédait le village est la forêt du Boesch, dite Bois Communal, essarté par la suite pour faire place à des prairies.

Le Guisberg et le Heiligenbronn ne faisaient pas encore partie du ban d'Enchenberg.

(Contribution de Mme D. Weinland)

La Tribune d'Enchenberg

Republique Française
DEPARTEMENT DE LA MOSELE



ENCHENBERG fête le
13 JUILLET 2010
FÊTE NATIONALE

19h00	19h30	20h30
Dépôt de gerbe devant le monument aux morts	Remise de la médaille de la Famille Française, à la SALLE POLYVALENTE	Grand Bal Populaire, organisé par l'inter association d'Enchenberg

Soirée dansante animée par l'orchestre les FOLKIES

friandise; pour tous les enfants de moins de 14 ans,
pizzas sur place ou à emporter, saucisses, buvette, café gâteaux ...
Grand Feux d'artifice à la nuit tombée...

...vous souhaitez de bonnes vacances et vous
donnez rendez-vous pour son prochain
numéro !